

Allocations familiales uniques: but minimal atteint

Avec le oui de ce matin du parlement au système des allocations familiales uniques, le but minimal est atteint. Le PEV approuve de façon inconditionnelle cette proposition et va soutenir activement une campagne éventuelle pour un référendum en la matière.

Ce matin, le parlement a approuvé la loi fédérale sur les allocations familiales. La famille vont recevoir au moins 200 francs par mois pour les enfants jusqu'à 15 ans et 250 francs par mois pour les jeunes en formation. Le but minimal est ainsi atteint.

Avant la votation finale, le conseiller national Heiner Studer (PEV, AG) s'est fait remarquer par le déclaration la plus courte : « Très brièvement, les représentants du PEV approuvent de façon inconditionnelle cette proposition et vont soutenir activement une campagne éventuelle pour un référendum en la matière ».

Si le référendum devait être demandé face à cette proposition, qui a déjà du retard, et aboutir, le PEV estime alors que le peuple doit alors voter en même temps sur la loi fédérale et sur l'initiative « de plus justes allocations familiales ».

Zurich, le 24 mars 2006/nh/gm

Pour plus d'informations :

Heiner Studer, Conseiller national PEV Suisse: 079 445 31 70

Joel Blunier, Secrétaire général PEV Suisse : 076 379 76 79

Niklaus Hari, Responsable communication PEV Suisse : 079 202 72 27
